



Pour une relance écologique, socialement juste et territorialement équitable

La Fédération des Offices Publics de l'Habitat a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des mesures du plan France Relance présenté le jeudi 3 septembre 2020 par le Gouvernement. Pour ce qui concerne le volet logement social, **nous notons qu'une enveloppe de 500 millions d'euros de subventions pour les années 2020 et 2021 est affectée à la rénovation énergétique et à la restructuration-réhabilitation lourde d'une partie du parc social** située notamment, et c'est une bonne chose, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en territoires détendus. **Ce volet vise un objectif de 40 à 50 000 logements traités essentiellement sur un plan thermique, avec des exigences très élevées.**

Si la Fédération salue l'impulsion donnée, il est nécessaire, selon elle, d'aller plus loin. **Une très récente (juin 2020) enquête fédérale « Réhabilitation » menée révèle, pour les Offices Publics de l'Habitat, un volume de 120 000 logements à réhabiliter sur 5 ans souffrant d'un défaut de financement qui est estimé à 715 millions d'euros de subventions sur la période.**

Cette enquête a mis en lumière des besoins d'amélioration et d'adaptation des logements dépassant la seule rénovation énergétique, avec un spectre d'interventions nécessaires bien plus large. Pour la Fédération des OPH, il faut donc faire plus, et plus vite. La crise sanitaire a en effet révélé des besoins d'évolution des logements vieillissants : ici, un ajout d'ascenseur, d'un balcon, là une redistribution des surfaces, et parfois même des changements d'usage. Il s'agit bien de confort et de qualité de vie des habitants dont il est question. L'écologie doit dépasser la simple question du thermique et embrasser tout le cadre de vie ; et le logement est, on l'a vu récemment, un élément clé de l'éducation, de la santé, du télétravail qui se développe, etc.

La FOPH déplore, par ailleurs, l'absence de mesures pour accélérer la production de logements abordables et donner une plus forte ambition aux projets de renouvellement urbain. Et pourtant, la demande ne tarit pas avec plus de 2 millions de ménages toujours en attente d'un logement social.

« A l'occasion du débat sur la prochaine loi de finances 2021, je continuerai, avec l'Union sociale pour l'habitat, à plaider pour un retour à la TVA à 5,5 % pour tous les logements HLM et pour des mesures spécifiques pour l'accession sociale. C'est une condition déterminante notamment pour accélérer la construction de logements sociaux. Sans oublier la nécessaire revalorisation de l'APL, indispensable soutien financier pour de nombreux ménages aux revenus modestes, et en tout premier lieu, ceux fragilisés par la crise. » **témoigne Marcel Rogemont, Président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat.**

À propos de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH) : la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 229 offices. Les OPH sont des organismes d'Hlm, dont le parc immobilier de 2,4 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes. Implantés dans tous les territoires - métropoles, villes moyennes, bourgs - et ancrés à des collectivités locales ou à leurs groupements, ils mettent en oeuvre les politiques locales de l'habitat en construisant, en réhabilitant et en proposant des services de proximité aux habitants.

La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, RH, financier et technique.

Pour en savoir plus : <https://www.foph.fr>